

DECLARATION DU SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES

M. MITCHELL SHARP

Le présent cycle d'études est le troisième du genre organisé par l'Institut et nous avons trouvé les deux précédents d'un grand secours pour l'examen de la politique canadienne en Europe et en Amérique latine.

Comme nous l'avons fait remarquer dans le projet de révision, nous ne voulons pas changer de politique seulement pour le plaisir d'en changer. Ce qui nous guide, c'est le désir d'examiner les bases de la politique étrangère canadienne à la lumière des changements qui sont intervenus aussi bien dans notre pays que dans le monde entier. Nous voulons essayer de nous assurer que les priorités que nous établissons sont les bonnes et qu'elles sont de nature à tenir compte des meilleurs moyens dont dispose le Canada pour son rôle sur la scène internationale.

C'est une tâche particulièrement intéressante que celle de revoir la politique canadienne relativement aux Nations Unies. J'ai rappelé le fait que nous avons déjà eu des cycles d'étude portant sur deux autres régions d'une grande importance pour le Canada: l'Europe et l'Amérique latine. Au cours des vingt dernières années, l'Europe et l'Amérique latine ont subi de profonds changements. Les Nations Unies elles aussi se sont profondément modifiées. L'accroissement du nombre des membres de l'Organisation du fait de la décolonisation et le relief donné au développement économique par les deux tiers d'entre eux se sont traduits dans les méthodes, la conduite des affaires, l'importance et le nombre des organismes subordonnés. En même temps, les réalités fondamentales de la puissance mondiale, à en juger par la puissance militaire et économique d'une minorité de pays membres, n'ont pas changé. C'est là un paradoxe générateur d'un sentiment profond de déception et d'insatisfaction chez ceux qui attendent en réalité de l'Organisation beaucoup plus qu'elle ne peut donner. Il arrive donc parfois que la perfection qu'on cherche soit l'ennemie du bien qu'on pourrait faire. Ainsi, il arrive trop souvent, comme le président de l'Assemblée, M. Arenales, le signalait dans sa déclaration de clôture de la 23^e session, que la majorité des délégués abordent les questions sans réalisme, en faisant appel aux sentiments. Ils emploient leurs talents, dit-il, à présenter des résolutions en "oubliant que les maux dont souffre le monde ne peuvent se guérir simplement par des résolutions négociées mais par l'action des gouvernements". L'Organisation, a-t-il ajouté, ne peut remplir sa tâche uniquement en adoptant des résolutions mais plutôt en y apportant une contrepartie indispensable, "à savoir, que les gouvernements qui constituent la communauté internationale en réalisent les objectifs."

M. Arenales a aussi fait allusion à la déception que certains pays, membres depuis longtemps des Nations Unies, ressentent à l'égard de l'Organisation internationale. Même si les Canadiens se sont toujours montrés fondamentalement favorables aux Nations Unies, je crois que, dans une certaine mesure, ils partagent cette déception et que l'importance qu'ils lui accordent individuellement a baissé. Je crois aussi que la principale